Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 7 Dhou-Elhajja 1441
28 Juillet 2020

N° 52

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1630**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1633**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1638**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1639**
Avis aux créanciers..... **1641**
Convocations
Sociétés anonymes **1642**
Sociétés à responsabilité limitée **1646**
Autres sociétés **1646**
Divers
Avis au public..... **1646**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office du Commerce de la Tunisie **1648**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information

Capital financière holding

Société anonyme au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : 70- 72 Avenue Habib Bourguiba, 1000 Tunis, Tunisie

Identifiant unique

RNE : 1544780V

1/ Dénomination; Capital financière holding

2/ forme : Société anonyme

3/ Capital social: Dix millions (10 000 000) de dinars entièrement libérés.

4/ siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba, 1000 Tunis, Tunisie

5/ Durée : 99 ans

6/ Objet : Prises de participation directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit dans toutes Sociétés. .

7/ Dépôt préalable: Un exemplaire du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2020 ayant décidé l'augmentation du capital, enregistré à la recette de l'Enregistrement des Actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis en date du 14 Juillet 2020 sous le numéro 20703330 et suivant quittance n° M004514 a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 16 juillet 2020 sous le n° AC 011142020.

8/ Montant de l'augmentation et nombre d'actions à émettre: le montant est de 12.700.000 Dinars divisé en 127000 actions nouvelles de 100 DT chacune à souscrire et à libérer intégralement, en numéraire, lors de la souscription par l'actionnaire M. Ismail Mabrouk, comme suit;

- Par un versement en espèces pour un montant de cinq cent mille (500 000) Dinars,

- Par compensation de sa créance échue sur la société pour un montant de Douze- Millions Deux Cent Mille (12 200 000) Dinars.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de l'augmentation du capital à l'actionnaire M. Ismail Mabrouk conformément à l'article 300 du code des sociétés commerciales.

9/ Valeur nominale et d'émissions d'actions : 100 dinars chacune.

10/ Apports en nature: Aucun

11/ Avantages particuliers stipulés dans les statuts : Aucun

12/ Le délai ouvert pour la souscription est de quinze jours à compter de la publication légale de cette notice au JORT.

La souscription peut être clôturée par anticipation en cas de souscription de la totalité de l'augmentation avant l'expiration de ce délai.

2020T00650SANB2

TRANSFERT DU SIEGE

Capital financière holding

Société anonyme au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : 60 Avenue Principale, Les Berges du lac 1, 1053 Tunis

Identifiant unique RNE : 1544780V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Juillet 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis en date du 14 Juillet 2020 sous le numéro le 20703330,et suivant quittance N° M004514, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 16 juillet 2020 sous le numéro 202046917 les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de la société de 70-72 avenue Habib Bourguiba,1000 Tunis à : 60 Avenue principale, les Berges du Lac 1, 1053 Tunis.

2020T00651SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

STE COMPAGNIE TUNISIENNE D'ELECTRONIC EL ATHIR

SA au capital de 25600000.000 Dinars

Siège social: 27 avenue khereddine pacha - 1002 Tunis

M.F 0000388L - A - M - 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 juin 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er bureau Tunis le 22 juin 2020 quittance N° 3883 enregistrement N° 20502807 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis, le 10/07/2020, sous le n°202044976.

Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital par incorporation des réserves de 900.000 dt se détaille comme suit:

- 670.000dt de réinvestissement interne exonérés et 230.000 dt provenant par prélèvement de résultat antérieur ainsi le capital social passe de 25600.000 dt à 26500.000 dt.

2020T00664SANB2

Nomination d'un Président du conseil d'administration et d'un directeur général

Société Tunisienne DE BOISSONS GAZEUSES S.A

Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Erriadh

Matricule Fiscal: 0003007W/A/M000

GROUPE SFBT

En vertu du procès Verbal du conseil d'administration du 25 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30/12/2019 sous le n°19705561 quittance n°M089853 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 22 Janvier 2020 sous le n°20203875 il a été décidé de nommer Messieurs Jalloul Slimi président du conseil d'administration et Hichem Hidri directeur général avec les pouvoirs les plus étendus.

2020R01684SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

El FILAHIA

Société anonyme au capital de 370.000 dinars

Siège Social : Zone Industrielle El Afrane 1009

EL Ouardia Tunis – Tunisie

I.U : 1354329W

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 17 Juin 2020 enregistrée à la recette des finances de Mégrine Tunis le 30/06/2020 sous le n° 20701913, quittance n°M037300, il a été décidé:

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société «ALPHA AUDIT» représentée par M Mohamed Jaraya pour une durée de 3ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Une copie des procès-verbaux ont été déposée au centre national du registre des entreprises le 07/07/2020 sous le n°202043704.

2020R01704SANB2

« L'APPETISSANTE SA »

Société anonyme capital Social : 22.181.500 dinars

Siège Social : KM 12, Route De Mateur - 2021 Oued Ellil- Mannouba

Identifiant Unique: 0774431X

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/06/2018 enregistré à la Recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis le 09/01/2019 sous QN°187EN°19500160

Adoption des Statuts mis à jour

Un exemplaire du P.V et des Stauts mis à jour ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 15/07/2020.

2020401381SANB2

« MEDICEF »

Société Anonyme

Capital Social : 10.388.490 Dinars

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba- Sidi Thabet -Ariana

Identifiant unique : 0381736D

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21/06/2019 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 09/09/2019, sous EN°13705634 QN°M088478

-Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2018

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de M.Mazen Samih Darwazeh, la société d'industrie pharmaceutique Ibn Al Baytar «IAB» et la société Hikma Pharmaceuticals LLC en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années (2019 - 2020-2021)

Suite à l'expiration du mandat de la STE Les commissaires aux comptes associés MTBF représentée par M. Mohamed Lassaad El Bourgi, l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Lassaad El Bourgi en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années (2019-2020-2021).

Suivant un procès verbal du conseil d'administration du 21/06/2019 enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 09/09/2019, sous EN°19805635 QN°M088479

Le Conseil a décidé de nommer M. Mazen Samih Darwazeh en qualité de président du conseil d'administration pour une durée de trois années (2019- 2020-2021)

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du registre National des Entreprises le 06 /03/2020.

2020401382SANB2

«FONDATION OPEN SOCIETY INSTITUTE-TUNISIA »

FOSIT

Siège Social : 6 Rue Ibn Hazm -cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant unique: 1291979D

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/05/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité El Mahrajène le 30/10/2019 sous QN°91326EN°19806635

L'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer la société d'expertise comptable «Expertise et conseil entreprises -ECE représentée par M. Ali Masmoudi en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat de trois exercices (2016-2017-2018).

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre National des entreprises le 06/03/2020.

2020401383SANB2

NESTLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme capital social: 100.000 DT

Siège Social: Km 11 Route de la Marsa Ain zaghouan - Sidi Daoud 2046- La. Marsa -Tunisie

Identifiant unique : 0323601P

* Suivant une attestation d'enregistrement en date du 09/06/2020 sous N°E2020-474 M.Pascal Andre Marie Nathalie Lemaire a cédé une action au profit de M. Dragan Culibrk

* Suivant une attestation d'enregistrement en date du 09/06/2020 sous N°E2020-475 la société Nestlé Tunisie SA a cédé une action au profit de M. Wassim EL Hussein

* Suivant une Attestation d'enregistrement en date du 09/06/2020 sous N°2020476

La société SOMAFA SA a cédé une action au profit de la société des produits Nestlé SA

*Suivant une attestation d'enregistrement en date du 09/06/2020 sous N°2020-477

La société Nestlé Tunisie SA a cédé une action au profit de la société des produits Nestlé SA

Un exemplaire de chaque attestation a été déposé auprès du registre national des entreprises le 03/07/2020.

2020401384SANB2

NESTLE TUNIS

SOCIETE ANONYME

Capital social: 8.438.280 DT

Siège social: Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046- La Marsa -Tunisie

Identifiant unique: 001336C

*Suivant une attestation d'enregistrement en date du 08/06/2020 sous N°E2020-472

La société Nestlé SA a cédé 44182 actions au profit de la société des produits Nestlé SA

*Suivant une attestation d'enregistrement en date du 08/06/2020 sous N°E2020-473 la société SOMAFA SA a cédé une action au profit de Dragan Culibrk

Un exemplaire de chaque attestation a été déposé auprès du registre National des entreprises le 03/07/2020.

2020401385SANB2

SOCIETE PARETEC

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 dinars

Siège social; 7 Avenue du 15 octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis ;

Identifiant unique: 1092976R

Affiliation n° : 263608-59

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 27 Mai 2020, enregistré à la recette des finances Rue du Sahel-45 Avenue de la Gare-Tunis, sous le N°207oo813 quittance N° M°26615 du 19 Juin 2020 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des entreprises, le 09 Juillet 2020 annonce N° 202043657.

Il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation des états financiers et quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019 ;

2, Approbation des conventions réglementées qui sont énumérées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

3. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

4. Suppression des jetons de présence pour l'exercice 2020 ;

5. Déclaration d'information sur les fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général ;

6. Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020401392SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution de la société STEFOVER-TUNISIE

SARL au capital de 225.000 dinars

Siège social : Rue Hédi Nouira route du Bac 2040 Radès salines

M.F : 424828/T/A/M/000

R.C : B11432002

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2020 enregistré à Radès le 10 Juillet 2020 sous le n°20501557 reçu n°M035056 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 16/07/2020 sous le n°202046890.

Il a été décidé la dissolution de la société et la désignation de Messieurs Abdellatif Ben Hadji et Moncef fredj liquidateurs.

2020T00652SRLB2

Renouvellement des mandats de deux gérants

SOCIETE NEW STAR IMMOBILIERE «S.A.R.L.»

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social: 150 000 Dinars

Siège Social : Résidence Yasmine I

1er étage - Appartement N° 10 Hammamet - SUD (Tunisie)

M.F.: 921 591 L P M 000

R.N.E.: 0921591L

C.N.S.S.: 229 446 - 41

Suivant acte sous - seing privé daté du 19 Juin 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 30 Juin 2020 sous le N°20802277 (quittance N°M060698) et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises - R.N.E.- (bureau de Nabeul) le 06 Juillet 2020 ; il a été décidé le renouvellement du mandat des gérants Messieurs Nadhir Jedidi et Mounir Hamrouni pour une durée de trois années et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

Leur mandat expirera avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

2020R01688SRLB2

Société Internationale de Bâtiment

Société à responsabilité limitée Enregistrée dans le registre national des entreprises sous le numéro: 1314183Z

Siège Social ; Avenue Ibn Almottaleb Immeuble Aoulad Hadj Med 1er étage App N° 14 Hiboun 5111 Mahdia

D'après le procès-verbal extraordinaire du 07/07/2020 enregistré au receveur des finances à Mahdia le 15/07/2020, sous la quittance numéro 29082, et enregistré sous le numéro 20501537, 2 exemplaires ont été déposés au Tribunal de première instance de Mahdia sous le numéro 20204642.

Les associés ont décidé ce qui suit :

Augmentation du capital de la société de cent mille dinars (100 000 ,000) de sorte que le capital de la société passe de cinquante mille dinars (50 000 ,000) à cent cinquante mille dinars (150 000, 000)

2020S00704SRLB2

Cession de parts et nomination de gérant

Sté ELECTROCLIMAT

SARL au capital de 15 000 D

9 bis rue Taïeb Siala - Cité El Khadhra

MF: 0012173 L

Par contrat de cession de parts en date du 02/06/2020 enregistré à la recette des finances la Charguia le 05/06/2020 sous le N° 20103274 reçu N° 64016,

Mr Mohamed Hichem Ben Dana a cédé 1500 parts sociales au capital de la société à Mr Hamza Habibi.

Du Pv de l'assemblée générale extraordinaire en date du 08/06/2020, enregistré à la recette des finances La Charguia le 10/06/2020 sous le N° 20703400 reçu N° 65675,

Il a été décidé ce qui suit :

- l'approbation de la cession de parts

- la nomination de Mr Hamza Habibi, gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus

- Modification des statuts

Une copie des documents précités a été déposée au C N R E, le 02/07/2020 sous le N° 202042424.

2020401379SRLB2

Modification de l'activité de la société

Société Team Guard - S.A.R.L

Capital social : 5 000 Dinars

Siège social : 5, Avenue rosvelt bureau 20, 2060 la Goulette Tunis

Matricule fiscal: 1274888D/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/03/2019, enregistré à la recette des finances sous le n°19701482 en date du 17/03/2019 quittance n°337 il a été décidé la modification de l'activité de la société de la gestion de la main d'œuvre à gardien/protection des personnes.

2020401388SRLB2

Avis aux créanciers

Dissolution anticipée de la société ORNANS

Société à responsabilité Limitée au capital de 24.500 dinars

Identifiant unique : 14952145S

Identifiant CNSS : 561561-28

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 8/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 29/6/2020 sous le n°20501750 quittance n°M039633 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 03/7/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Messieurs Mahamed Elyes Abdelmoula et karim Derouiche en qualité de liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus.

Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le journal Officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social : Cité des artisans Grombalia Nabeul.

2020401389SRLB2

Cession de parts sociales

Mise à jour des statuts

QUADRAN TUNISIE -

SARL au capital de 60 000 Dinars

Identifiant unique N° 1428475 N

Suivant deux actes sous seing privé en date du 26/10/2017, enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène le 22 janvier 2018, successivement sous les numéros 18100438 et 18100439 ,et les quittances n° 6584 et n° 6568, il a été procédé à la cession de 59400 parts par la société Quadran SAS à la société Quadran International SAS et de 600 parts sociales par la société JMB Solar SAS à la société Lucia Holding.

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 27/10/2017 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 27 février 2018 sous le numéro E18801344, Quit. n° 19292, il a été procédé à la mise à Jour des statuts de la société.

Deux originaux des actes de cession de parts sociales et des statuts mis à jour ont été déposés au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis le 28 mai 2018 sous le n° D0131182015.

2020401393SRLB2

Résolution de l'AGO

STE KENZA REPRESENTATIONS SARL

1, Rue d'Autriche Belvédère 1002 Tunis

R.C :B175681997

MF : 031101A/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'AGO du 31/03/2020 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche sous le n° 20701334, quittance n° M023110, et dont deux copies ont été déposées auprès du Centre National du Registre des entreprises (RNE) le 19/05/2020, il appert ce qui Suit :

1- Après le décès du gérant Mr Belgacem Ouchtati le 27/03/2020, les associés de la société ainsi que le reste des héritiers ont décidé de nommer Mr Oussama Ouchtati en tant que nouveau gérant de la société pour les années 2020, 2021, et 2022.

2. Ainsi l'article des statuts 11 se trouve modifié.

2020401414SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/07/2020 à la municipalité de Tabarka et enregistré à la recette des finances de Tabarka le 17/07/2020 reçu N° M019364 enregistrement N° 20200508 Madame Olfa bent Moncef Mastouri Titulaire de la C.I.N 07849097 demeurant à Kreimia Tabarka a vendu à Madame selma bent Hsouna Elaloui titulaire de la C .I.N 02595483 demeurant à dachrat Zouaoua Tabarka la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local exploité maintenant pour la vente des viandes et des poulets en gros et les produits d'alimentation comme activité accessoire situé kreimia à Tabarka .

Le prix de vente est consigné chez Maitre Askri Salem à son bureau sis au 47 Av. d'Alger Tabarka entre les mains duquel les oppositions éventuelles devront être faites dans les délais légaux.

Le présent avis a été publié aux quotidiens « Essabeh et le Temps » du 21/07/2020.

2020T00653FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 11/05/2020 sous n° 20201575 reçu n° M038962 , Société Khadija dont l'identifiant n° 128629V a vendu à Monsieur Jamel Ben Hssen le fonds de commerce exploité dans la vente des vêtements en détails; sis à l'avenue Koweit n° 160 Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce précitée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro daté le 11/07/2020.

2020T00657FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 19 Juin 2020 et enregistré à la recette de finances à Sbeïtla le 02/07/2020 numéro de quittance M 022432 numéro d'enregistrement 20700680.

Il a été procédé à la cession de la part de monsieur Ichtiak ben Mohamed ben Belgassem Dbebi domicilié à Machrek Chams Sbeïtla au profit de madame Nesma bent Naceur ben Tayeb Hrizi domiciliée à Sbeïtla de la totalité de fonds de commerce sis à cité Elmahed Sbeïtla pour la vente en détail des produits.

Les oppositions sont reçues au cabinet de maitre Barhoumi Sonia sis au 33 rue Ali belahwane Sbeitla dans un délai ne dépassant pas les vingts jours de la date de sa publication sur le journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au quotidien «Echourouk » du 09/07/2020 sous le numéro 10536.

2020T00661FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé par le notaire maître Ali Khezami en date du 08 juin 2020 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 15 Juin 2020 quittance N° M024390 Mr Zouhair Chekir, a cédé en donation la totalité du fonds de commerce dont il est propriétaire avec tous ses éléments corporels et incorporels incluant le droit au bail et l'achalandage lequel fonds est exploité dans le local sis à la rue de la république numéro 12 Menzel Bourguiba à Mr Wissem Chekir.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez le donataire Mr ZOUHAIR CHEKIR élisant domicile au numéro 12 rue de la République 7050 : Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel JORT.

Cet avis a été publié au journal «ALCHOUROUK» et au journal le QUOTIDIEN tous deux du mercredi 08 juillet 2020.

2020T00662FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Ghandi -Tunis le 03/03/2020 sous le n° 20200821, quittance n° 20404, Mr Mohamed Nabil ben Mohamed Moncef Chatti CIN N°07008243 a vendu à La société Jordan Fly SARL identifiant unique 1621.835A le fonds de commerce sis au 69 rue Radhia Hadded - Tunis (EX. Yoghoslavie).

Les éventuelles oppositions se font pendant les délais légaux, entre les mains de l'acheteur, à l'adresse sus indiquée à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2020T00665FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maitre Badreddine M'hiri, avocat à la cour de cassation, ayant son étude à Bizerte conclu le 22/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 26/6/2020 selon la quittance n° M038587 et l'enregistrement n° 20202358 les héritiers du défunt Ridha Ben Lahoul ont cédé à titre de vente leur contractant Rachid Khmiri tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Place 13 Janvier à Bizerte aménagé pour le commerce des bijoux et immatriculé au registre de commerce au Tribunal de première instance de Bizerte sous le n° A0424882006.

Toute opposition éventuelle devrait être formulée entre les mains des venderesses Ayda Bent Mohamed Taher Bejaoui et Jihen Ben Lahoual à leur domicile élu rue de la russie Bizerte dans le délai légal fixé à 20 jours de la publication de la présente vente au JORT conformément à l'article 8 dudit contrat de vente cette opération était publiée au quotidien al-chourouk du 5/7/2020 Page 30.

2020T00666FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 09/07/2020 enregistré à la recette des finances de Morneg le 15/07/2020, n° 20201106, quittance n° M 029629, Mr Alegui Youssef a vendu à Mr Alegui Slim, tout le fonds de commerce « vente des Fruits Secs y compris le tabac et les journaux » situé à cité El Risela Morneg Ben Arous.

Les oppositions seront admises entre les mains de rédacteur du contrat Maître Abidi Abdelhafidh sis à 62 avenue de France ben Arous RP1132089 vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication du présent au JORT.

2020T00667FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/07/2019 enregistré à la recette des finances Av. T.Mhiri Nabeul le 13/02/2020 quittance numéro M13784, enregistrement N°20200514 Mme Chedlia Maria Bent Kamel Bayar épouse Hafedh Bouaouina, CIN° 06257680, RNE: 1022046S résidente avenue de la République Nabeul a vendu, à Mr Nader ben Mohamed el Moncef ben mostfa el Mechaal CIN n° 06369312 résident rue de la Marjelaine Nabeul le fonds de commerce, exploité en vente de produits cosmétiques au local sis à175 avenue Habib Bourguiba Nabeul avec tous ses éléments corporels et, incorporels. Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal "Essahafa" du 22/02/2020 .

2020R01687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

selon acte SSP en date du 03/07/2020 enregistré à la recette du Kef en date du 03/07/2020 reçu M017152 n° 20200848, Mr Slim ben el Arbi cherni titulaire de la carte d'identité nationale n°03764348 du 03/09/2016, sis à rue de la sunna n°19 El kef a vendu à Mr Lassaad Benharzallah titulaire de la carte d'identité nationale n° 08094415 du 19/09/2014, sis à cité Ahmed Cherichi - Elkef, la totalité du fonds de commerce (vente de meuble usé) sis à place Taher ben barhim Elkef avec un prix de deux mille dinars (2000.000 DT).

Les oppositions se font entre les mains du vendeur au domicile élu à cité Ahmed Cherichi Elkef dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

La vente est publiée aux journaux «Echourouk » et «Le Quotidien» du 10/07/2020.

2020R01690FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances korba Nabeul le 02/12/2019 sous N° 13202412 quittance N°M058302 Mr Sofienne Gedana (CIN n°06279943) a vendu à Mme Noura Tangour épouse Jerbi la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à avenue Habib Bourguiba Korba pour activité d'un magasin commercial préparé pour la vente de viande et de ses dérivés, Toute opposition devra être déposée chez Maître Rim El Mechri 113 rue Habib Bourguiba Nabeul dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Le quotidien du 21/07/2020.

2020R01694FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte sous-seing privé en date du 14/07/2020 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 17/07/2020 quittance

N° M020902 N° 20200626 d'enregistrement Mr Imed ben Amor Guesmi, cède à Mr Ahmed Ben Messaoud Selmi le fonds de commerce sis rue Ezzedin EL Hannachi Ghardimaou destiné pour tous genres de commerce et ce avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication au JORT entre les mains de Maître Sadok Lamine Sediri avocat à la cour de cassation à son étude sis rue des Jasmins n° 8 Jendouba.

Cet avis à été publié au journal Echourouk du 21/07/2020.

2020R01695FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant renonciation écrite enregistrée à la recette des finances de Yasminette le 16/07/2020 sous le n° 20201194 quittance n° M027468 , Mr Mohamed Cherif Ben Taher Ben Hmida a donné à son partenaire sans frais et sans compensation, Mr Kais Ben Mohamed Cherif Ben Hmida le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour confectionner les prêts à porter sis 19 rue Taher Ben Achour Yasminette Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 23/07/2020.

2020R01699FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé et enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse le 08/06/2020 sous le N°M032123, quittance n°20200844, Mme fouzia Bent Fraj Ben Mohamed Ben Ghoula, CIN n° 02807126, a vendu à Mr Kamel Ben Amara Ben Kileni Chemkhi CIN n°02064553, la totalité du fonds de commerce exploité en vente des Prêts à porter, situé au rue Anatol France Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce.

2020S00701FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 17/06/2020 sous le n°20201035, quittance N°118481, Société STA'S identifiant unique-1617557S Market en la personne de ses représentantes légales Mme Feiza Bent Essayed El aroui, CIN n° 05582335 et Mme Nada Bent Fethi Elfkih , CIN n° 12815609, ont vendu à Mr Mohamed Ben Elhedi Ben Rebah CIN n°02064527, la totalité du fonds de commerce exploité en vente des produits alimentaires, situé rue Khlifa Karoui Khézama Ouest Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce.

2020S00702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances à Zaouiet Sousse en date du 11/06/2020 sous le N°20200503 quittance N° M13866; M.Wadii ben Faiez Dhib, titulaire de la CIN N°12834416 datée du 05/06/2015 a vendu à la Sté R.L électrique immatriculée sous le N°1662247P, représentée par son gérant M. Mohamed ben Njima titulaire de la (CIN N°08438625 datée du 06/10/2014 la totalité d'un fonds de commerce à usage de restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels sise à av. 14 janvier Zaouiet Sousse.

Les oppositions doivent être adressées à M Mohamed ben Njima à AV.14 janvier zaouiet Sousse.

2020S00703FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 04 Février 2020 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse en date du 16 Juin 2020 sous le n° 20201024 quittance n° M018193 Mme Lobna Sassi CIN n° 06775378 a vendu à Mr Mourad Nagara CIN n° 02970335 la totalité du fonds de commerce d'un café de 1ère catégorie sis à rue Ibn Badis Khézama Ouest 4051 Sousse.

Les oppositions seront acceptées au bureau de Maître SIim Ben Taleb rue Sœur Joséphine 4000 Sousse.

Ceci est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien.

2020S00706FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 29/06/2020 sous le N° 20201134 quittance N°029814 Ahmed ben Khmaies ben Salem grami CIN 09274328 du 14/12/2011 MF 1671984/Q) a vendu à Jaouhar ben Ridha, Letaief CIN 09322989 du 27/08/2015 la totalité du fonds de commerce résultant de lavage autos et vente accessoires autos exploité dans le local sise, rue Matmata khezama ouest Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de trente cinq mille dinars.

Toutes les oppositions seront mises dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au journal officiel de la république entre les mains de l'acquéreur à son domicile sise rue Mohammed Nooman Sahloul 2 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux echourouk et le quotidien du 19/07/2020.

2020S00711FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Chihiya le 17/07/2020 sous le N° 20200416 quittance N° M025332, Yessin Bouattour a vendu à Nadia Gargouri la totalité du fonds de commerce du Café CALIFORNIA sis à la route Farhat Hached n° 11 Chihiya 3021 Sfax.

Toute opposition doit être faite dans un délai ne dépassant pas 20 jours après la publication de cet avis au JORT et ce auprès du local du fonds de commerce sis à la route Farhat Hached n° 11 Chihiya 3021 Sfax.

2020X00871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente légalisé de signature le 10/07/2020 et le 13/07/2020 et enregistré à la recette des finances de avenue Habib Bourguiba Sfax le 16/07/2020, quittance n° M043531, reçu n° 20201972, Mme Alia Chaari, titulaire de la CIN n°1100907, son identifiant unique K0983503, demeurant à la route Menzel Chaker km 2.5 Sfax, a vendu à Mme Zina Chaibi, titulaire de la CIN n°04286415 , Demeurant à Henchir Azirg Jelma Sidi Bouzid, le fonds de commerce sis à la route de sokra Km 1.5 impasse kriaa Sfax, qui consiste au commerce des produits alimentaires et dérivés au détail, d'un montant de huit mille cinq cent dinars (8.500,000 D).

Cette vente a été publiée au journal quotidien Essabeh de 19/07/2020

Toute opposition doit s'effectuer chez Maître Iram Khemakhem avocat auprès la cour de Cassation ayant son étude au 97 avenue Hédi checker 3000 Sfax, M.F : 723536Z et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la publication de cette vente au JORT.

2020X00874FCCC2

Vente de fonds de commerce

Maître Amira Abdelhamid

Avocat

Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000

Tél : 74.227.416 // Fax: 74.210.275

Par un acte sous seing privé du 07/07/2020 enregistré à la recette des finances les Berges du lac Tunis le 15/07/2020 sous n° 20203552 quittance n° M051050 Mr Moncef Soudani a vendu à Monsieur Mohamed Amine Maghar et Monsieur Seifeddine Dridi tout le fonds de commerce consistant en un local ayant pour objet restaurant spécialisé à la vente des sandwichs et gâteaux sis les Berges du lac Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local de l'avocat Maître Abdelhamid Amira rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un Avis a été déjà inséré au journal Echourouk du 20/07/2020.

2020X00876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signatures légalisées le 14/07/2020 et enregistré à la recette des finances avenue Elhabib Bourguiba Sfax le 16/07/2020, sous le n°20201973 quittance M045344 Miiladi Mohamed domicilié en route de Gremda km2 Zanket Chaabounl Sfax a vendu à Ayadi Mohamed domicile en route de sokra Km 3 station Kammoun Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux consistant en un magasin sis Hay Lahbib Sfax.

Les oppositions doivent être présentées au domicile élu de l'acheteur désigné à route de Sokra Km 3 station Kammoun Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal El Chourouk en date du 21/07/2020.

2020X00878FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6 Juillet 2020 enregistré à la recette des finances avenue Abou Kacem Chebbi Sfax le 17 Juillet 2020 quittance N°M070336 enregistrement N°20201965, le sieur Mohamed Chaabene C.I.N 01158064 demeurant à rue 7 Nov immeuble Elbader n°9 Sfax et le sieur Jamel Chaabene C.I.N 01019300 demeurant à rue Elkesser la ville antique a vendu au sieur Abdelhamid Eloumi C.I.N 01020032 demeurant à 48 impasse Rebeai Chihia Sfax et le sieur Wahid Eloumi C.I.N 05399054 demeurant à n°48 Chihia Sfax la totalité du Fonds de commerce du magasin n° 15 sis à souk Elomrane code MORM n° Alasswake Sfax, chacun à la moitié du fonds de commerce.

Toutes les oppositions doivent être effectuées chez le Maître Nassima Kallel avocat rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. Al2 Sfax. M.F 000 P A 630 188 K dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal « alchourouk » le 22 Juillet 2020.

2020X00884FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à Soliman le 14/07/2020 n° M025903 quittance N°01048 Mme Nejia Bougarradh CIN 01797274 demeurant à Soliman a vendu à M. Lamjed Elkassmi CIN 09122022 demeurant à mednine la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un point de restauration rapide situé à Soliman Erriadh.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile elu de l'acheteur : cabinet maître Toumi Mohamed Mehdi avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publiée aux journaux quotidiens Essahafa et la presse du 17/07/2020.

2020401380FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte S.S.P. du 10/07/2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 14/07/2020, quittance N° M054849, enregistrement N°20202783, la société l'immobilière Challenge a vendu à Hédi Ben Mohamed Azaiez, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, consistant en la vente de lustres et commerce en général exploité dans le local situé sur la route de La Marsa vers Tunis, près de la cité Essalama, sous l'appellation commerciale« ROYALE LUMIERE ».

Les éventuelles oppositions sont recevables au domicile de l'acquéreur, sis au N° 4, rue El Khansa, La Corniche, La Marsa.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 19/07/2020.

2020401386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El manzah VI le 10/07/2020 (quittance 065294, enregistrement 20203036), Mr. Marouen chouiref et Mme. yosra ben boubaker Ep frank Joel Pierre Brotti Malek ont vendu à Mme. Hana Ben Abdessemad la totalité du fonds de commerce sis à B 13 résidence taoufik avenue Hédi Nouira ennasr 2 Ariana exploité en un «café» moyennant le prix de 50.000.d.000.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk le 16/07/2020 et Essabah le 16/07/2020. Toute opposition devra être présentée auprès de Maître Dridi Haythem à son cabinet sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R. T.

2020401387FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 17/07/2020 , enregistré le 26/07/2020 à la recette des finances de La goulette à Tunis (Quitus n°49087, Enregistrement n°20202387) M. Faouzi Nebli a vendu et cédé à M. Kamel Briki, la totalité de la moitié indivise lui revenant dans le fonds de commerce (vente de robes de mariées) sis au n°49 , Av Farhat Hached El Kram-Ouest et ce , avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Les oppositions ont lieu entre les mains de Me Lassaad Romdhane 2 avocat, 131 Av 20 Mars Le bardo (imm BATAM, 1er étage) et ce. 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis est paru au quotidien ESSAHAFA en date du 18/07/2020.

2020401390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances - La Goulette le 07/07/2020 sous le numéro 020263, (reçu n° 52574) Mer Jabeur Arbi a vendu à Mme Sayda Ben Mohamed, tout le fonds de commerce sis à 23 avenue du Parc - Le Kram, Cette vente a été publiée au Journal Sahafa le 17/07/2020.

Les oppositions ne sont pas acceptées après l'expiration du délai de 20 jours à partir de la date de cette publication, et elles doivent être déposées à l'adresse de l'avocat rédacteur du contrat Maître Akram Moussa, sis au Kram 6 rue Lagha - Tunis.

2020401391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 03/07/2020 enregistré à la recette des finances du Lac à Tunis le 08/07/2020 n° 20203374 quittance n° M049535.

M. Mohamed Hani Gatri, titulaire de la CIN n° 08740445 du 19/06/2008, demeurant à l'Immeuble B5 App n° 7 Cité El Khadra Tunis, a cédé la totalité de son fonds de commerce de pizzéria et café, sis aux deux locaux C-1 et C-2 Immeuble C Résidence du Lac Les Berges du Lac Tunis ; à M. Akram Cheouech, titulaire de la CIN n° 05448545 du 28/05/2012 demeurant au n° 3 rue Hassan Ben Nooman le Kram Tunis.

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal entre les mains du Vendeur dans son adresse située à l'Immeuble B5 App n°7 cité El Khadra Tunis.

Une mention de cette annonce a été insérée au Journal Chourouk du 22/07/2020.

2020401394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de SSP du 16 juin 2020 enregistré à la RF cité administrative zaghouen le 23 juin 2020 sous le N°20201554 - Quittance N°M034029 Mme rabiaa bnt hammadi ben said demeurant à 1 rue La liberté zaghouen suivant procuration par Mr ridha ben med miraoui demeurant à cité elaarich zaghouen a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis à rue La liberté zaghouen présentant un café 1ére catégorie au profit de

Mr hassene ben med ben belgacem mazigh demeurant à 5 impasse ennassim rue elbostene elaouina Tunis.

Les oppositions doivent être présentées auprès de l'acheteur dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis.

2020401402FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé légalisé en date du 15/07/2020 et enregistré à la recette des finances de Tunis (rue du Sahel-45 avenue de la Gare) , quittance N M030879, enregistrement N°20201028 Selim Rezghallah titulaire de la carte d'identité n° 04807824 et demeurant au 15 rue de la corniche Bellevue Tunis, vend et cède la totalité du fonds de commerce conçu pour la préparation et la vente des gâteaux et glaces sis au N°07 rue 13 Aout OUARDIA - 1009.

La publication a été faite dans le journal quotidien « AL CHOUROUK » en date du 22/07/2020.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce susmentionné dans les délais légaux.

2020401404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 03 juillet 2020 et enregistré à la recette des finances Bizerte le 07 juillet 2020 quittance no M028111 et enregistrement n° 20201102 Madame Mahjouba Tayachi demeurant 07 Boulevard Farhat Hached à Bizerte a vendu à Madame Rym Ben Gara ahmed demeurant Rue Tahar Sfar à Bizerte

le fonds de commerce de vente de viande et dérivé exploité par lui dans le local sis route de la corniche (A coté du café Elmallouf), Bizerte avec touts ses éléments matériels et immatériels, et inscrit au registre national des entreprises l'identifiant unique 0327972 H .

- Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du susdit fonds de commerce dans les vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT étant observé que le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux "ALCHOUROUK " paru le 17 juillet 2020 page26 et le Quotidien paru le 17 juillet 2020 page 25.

2020401415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/7/2020 et enregistré à la recette des finances cité El Mehrajene en date du 21/7/2020 sous le n°20203147 reçu n°M049937 Chahinez Ben Saber a vendu à Kouather Globale communication la totalité du fonds de commerce «avenue Alain Savary n°45 rez-de-chaussée Tunis» pour un prix de quarante cinq mille dinars consigné chez maître Mounir Baccouche qui reçoit les oppositions à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon - Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au JORT.

Cette publication a été publiée au journal Essabeh le 24 juillet 2020.

2020401430FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 11/07/2018 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 30/07/2018 enregistrement N° 18301958 Mr Mohamed Amine Boufeyed ClN n°07199537 a loué le fonds de commerce situé à la rue El Maktar N°29 Tunis qui est propriété de la société, Aissa Frére gére par le gérant Mr Sadak Aissa.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez Mr Mohamed Amine Boufeyed à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

2020T00659FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/06/2020 enregistré à la recette des finances de Ajim Djerba, le 26/06/2020, sous le N°20300257 quittance N° M009338, Mr Youssef Sakal, demeurant à Guellala Djerba, a confié en gérance libre à Mr Nabil Amghar, demeurant à Guellala Djerba, un fonds de commerce d'une librairie et tabac avec ces éléments corporels et incorporels, sise à Guellala Djerba, pour une durée de trois ans renouvelables à compter du 22/06/2020.

2020R01702FCCC3

Gérance libre

En vertu d'un contrat de gérance libre enregistré à la recette des finance NELSON MANDILA le 23 Juin 2020 sous le n°20301316 reçu n°W35368, M. Mustpha ben Mohamed el Hédi Bouslema titulaire de la C.I.N n°00594955 délivrée le 29/01/2007, inscrit au registre de commerce Tunis sous le numéro A1362301998, MF W 04425629/S, demeurant à 20 rue Dakar nouvelle Arianna, a donné en location gérance, à la société Librairie L'Elite, SUARL MF 1581757 /E, demeurant à son siège social à 14 janvier complexe Younes magasin n°1 Elmorouj 5, le fonds de commerce nommé "ahdhiat bouslema" au local sis avenue de liberté n° 64 Tunis, pour une durée de cinq ans renouvelables à compter du 01/06/2020 jusqu'au 31/05/2025.

Toutes oppositions auront lieu entre les mains de M. Rached Beni, en tant que gérant de la société librairie l'Elite à l'adresse du local du fonds de commerce, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien "et "Achourouk" en date le 23/07/2020.

2020R01708FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndicat

Nom: syndicat général des frontières terrestres de garde nationale.

Adresse: district de la garde nationale de Tataouine

But : Travailler pour développer la profession et défendre les adhérents

Comité :

Secrétaire Général : Lassaad Boutabba

Trésorier: Misbah Azlouk

2020T00649APSF1

Constitution d'une association

- Le nom de l'association: Association Tunisienne des experts de la monnaie

- Siège social: Avenue Hédi Nouira Tunis

- Objet: Association scientifique

- Les objectifs de l'association :

• Recherche de la coopération entre experts monétaires aux niveaux nationaux et internationaux

• Définir les problèmes monétaires et intégrer des méthodes modernes dans leur travail

• Et en général, tout ce qui augmenterait la valeur des experts de la monnaie

- Le comité directeur constitutif :

• Président fondateur : Béchir Trabelssi

• Secrétaire général : Ikbel Fkih

• Vice- président : Hatem Zaraa

• Trésorier : Ali Saadli

• Secrétaire générale adjointe : Sihem Machri

2020T00658APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Club Nautique Khereddine

Siège social : Salle des sports Hammadi Ben Ammar, La Goulette

Président : Hammouda Bayram

Membres: Maher Trifi, Abderrahmen Ellouze, Samir Idoudi, Fadhel Karim Mayna, Othmène Nabil Ben Abdallah, Raafat Ben Ammar, Chiheb Chabchoub, Meriam Gueddiche

Objectifs: former et encadrer des jeunes, développer leurs capacités techniques et physiques et les faire progresser vers les plus hauts niveaux sportifs et éthiques.

Référence de constitution: 16 juillet 2020, N° 4371

Spécialités : Voile – Catamaran

2020T00660APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association sportive de groupement de santé de base d'Ariana

Siège social de l'association: 10 rue Ahmed Al-Khobthani, ,cité Ennozha , Ariana

Le Président: Ghassan Nefzi

Trésorier: Ayman Ghanmi

Secrétaire général: Mohamed Nefzi

Objectifs: Réaliser des activités sportives et participer à des compétitions et événements sportifs dans le cadre du sport et du travail.

Spécialisations: Football (sports et travail)

2020R01703APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association

She is The Goal

Sujet : Association féminine

Adresse : Rue Mahmoud Elmatri 6041 Chenini-Gabès

Les objectifs de l'association :

La contribution à l'encouragement de la femme à avoir des nouvelles compétences pour participer à l'amélioration de revenu de la famille.

Encourager la femme à participer dans la vie culturelle.

Les membres de l'association

La présidente: Soumaya Razgallah

La trésorière : Zeineb Laswed

La secrétaire générale : Haifa Agrbi

Envoi num : E E525636715N

RR300857065TN

Dossier num 42358

2020X00866APSF1

Constitution d'une association

En vertu du document de l'achèvement de la constitution d'une association sportive numéro 1054 délivré par la commissaire régionale de la jeunesse et sport de Tataouine en date du 2/7/2020. Une association de nature sportive a été constituée :

Nom de l'association : Association Ennour Sportif Tataouine

Adresse : Boite aux lettres R44 poste Tataouine 3200

Objectif :

- Formation et coaching des jeunes.

- Développements, techniques et de sophistication au plus haut niveau.

Comité fondateurs :

Présidente : Fatma Dbira.

Vice présidente : Salma Nemri

Secrétaire général : Houssem Eddine Eljani

Trésorière : Aicha Dbira

Membre chargée des médias : Aziza Dbira.

2020X00880APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: association culturelle artistique « cloche - ART »

Siège: Cité el Amel Zaroug -Gafsa

But : contribuer à la renaissance des manifestations culturelles et encourager les jeunes talents et travailler pour la recherche dans le patrimoine artistique.

PV : de 25/10/2019

Comité:

- Amer karim : président.

- Aziza Hamdi : secrétaire générale.

2020X00859APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Le syndicat des copropriétaires de la cité Jinène El Maamoura a tenu son assemblée Générale élective le 3/8/2019.

L'assemblée générale a élu les nouveaux membres du bureau qui se compose ainsi:

Mr Fethi Touati, Président

Mme Samia Moakhar, Vice-Présidente

Mr Faouzi Khadhraouii, Secrétaire Général

Mme Hajer Chatti, Trésorière.

Le PV de l'assemblée générale a été enregistré à la recette des finances de Beni Khiar en date du 28 août 2019 sous le numéro 19801195, quittance n° M31452.

2020R01692APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

RUE MANSOUR EL - HOUCH MEDENINE

Tel/Fax : 75 644 311

Les poursuivants : M KHALIFA BEN SAID et ALI BEN SAID BOUCHNIBA, NACEUR BEN SAID BOUCHNIBA et TOUMI BEN SAID BOUCHNIBA ouvrier demeurants le 1er, 2ème, 3ème Médenine et le 4ème ZARZIS, leurs avocat Maître BOUGUERBA RACHED avocat à la cour de cassation RUE MANSOUR EL HOUCH MEDENINE.

Les parties saisies : les héritiers de Mr ALI BEN AHMED BOUCHNIBA sont NAJET, DALILA, MEDI, ANOUIR

et AHMED BOUCHNIBA ouvriers demeurants AMRIYA BEN GUERDANE.

Date et lieu de la vente : Le mercredi deux septembre deux mille vingt (02/9/2020) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de MEDENINE.

Mise à prix : est huit mille huit cent dinars (8.800.000 D).

Immeuble mis en vente : il consiste à la totalité d'une parcelle de terre sise à cité EL HAJ AMMAR ROUTE EL AMIRIYA Km 2 BEN GUERDANE, c'est un terrain nu BATISABLE et à usage agricole d'une surface totale de 440 m² et limitée comme :

- SUD : la propriété de demandeur au long de 20 m

- EST : Une route publique au long de 25 m

- NORD : le reste de la propriété des parties saisies au long de 20 m

- OUEST : la propriété de Mr MEDI BOUCHNIBA au long de 20 m

Remarque : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître BOUGUERBA RACHED l'avocat poursuivant RUE MANSOUR EL HOUCH MEDENINE ou au greffe du tribunal de 1ère instance de MEDENINE.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" de la mise à prix soit deux mille neuf cent trente trois dinars trois cent trente trois millimes (2333.333 Dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00870VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation à Sfax

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

RC : B187881996. Siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Houyem Ben Mahfoudh en sa qualité de failli débitrice CIN 05330590.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie : appartement sis, Route Menzel Chaker km1 Sfax d'une superficie de 75 m² objet du titre foncier n°110440 Sfax.

Mise à prix : Cent douze mille cinq cent dinars (112500.000 D)

Date et lieu de la vente : Mercredi 26/8/2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

2020X00872VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société chaabéne frères, SARL, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Sfax sous le numéro R1861997 et maintenant au registre national des entreprises sous le numéro identifiant unique 0045015 B sis à route de Gremda km 0.2 immeuble Madina center 5ème étage bloc B Sfax.

Partie saisie : Société d'aménagement Sfax el Jadida, société anonyme inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le numéro B197141997. Matricule fiscal n° 026749/D/A/M/000.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Moheiddine Ben Mahfoudh Avenue Aloulou Ahmed immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 Sfax. Matricule fiscal n°333694SAP000.

Propriété à vendre : L'immeuble "Besbes IV" objet du titre foncier n°53281 Sfax sis au bord d'une rue qui mène à la route nationale n°1 d'une superficie de 335 m² il s'agit d'un terrain nu destiné à la construction il est limité au sud par le titre foncier n°256274-2 et à l'est par rue Ibn eljazar et au nord le titre foncier n° 24708 et à l'ouest le titre foncier numéro 256279.

Mise à prix : La mise à prix est modifiée par le jugement numéro 62501 du 3-7-2020, la nouvelle mise à prix est fixée à 600.000,000 dinars.

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 31-8-2020 à 9 H du matin devant la chambre des criées au tribunal de la première instance de Sfax, sis à rue Abou el Kacem Echabbi Sfax.

Visite du terrain saisi : il est possible de visiter le terrain saisi pendant tous les jours à l'horaire administratif.

2020X00879VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

1/- le saisissant : Banque de l'habitat, en la personne de son représentant juridique, société anonyme : enregistré au registre de commerce sous le numéro B138811996 : auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis, dont le siège social est à Tunis. 21, avenue kheireddine pacha - 1002 Tunis - belvédère.

2/- L'avocat poursuivant : maître Machouch Fathia, avocate auprés de la cour de cassation sise à 92, avenue Habib Bourguiba. Sidi Bouzid.

3/- La partie saisie : Saadaoui Samir ben Mohamed ben yousef, Tunisien, titulaire de la carte d'identité nationale n°: 0275733 Travaille au ministère de l'intérieur, demeurant à : feriana - Kasserine.

L'immeuble saisi : la totalité des deux locaux commerciaux, sise à cité «el ahwach», feriana Kasserine.

- Le premier d'une superficie totale de: 20m2, loué, comme vente des matériels de sécurité d'accident.

- Le deuxième d'une superficie totale de 30m2, loué, comme vente des produits cosmétiques et nettoyage.

5- Mise à prix : le prix d'ouverture de l'adjudication est fixé à: cinquante quatre milles cinq cent quatre dinars. (54.504.000d) auquel s'ajoutent les frais de la saisie immobilière fixés le jour de l'adjudication.

6- Date et lieu de l'adjudication : mardi le 25/08/2020 à 9 heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance d'El Kasserine.

7- Visite de l'immeuble : Tous les jours dans les heures de travail.

Pour plus d'information contactez le tribunal de 1ère instance el kasserine et le bureau de l'avocat poursuivant à l'adresse suivante : 92, avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid.

2020X00881VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière d'un immeuble non immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'armée, Imm laadhar 1er étage. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Leila kalal, ouvrière à l'étranger ayant son domicile élu au cabinet de maître Chakroun Mondher, avenue de l'armée, Imm laàdhar 1er étage Sfax.

Partie saisie : Taoufik ben ghalem abdelhadi, travailleur à l'étranger, sis à Belby Chtraysi 47051- 3 DUISBEURG Allemagne.

Propriété à vendre:

- La totalité d'un terrain semi rectangulaire sis à Sfax zone touristique chaffar mesurant du sud vers le nord du coté est 22.30m, de l'est vers l'ouest du coté sud 25.20m et 22m du coté ouest.

Sa superficie atteint 558 mètres carrés sur lequel est construite une villa sans entretien ayant une surface couverte de 131 mètres carrés. La villa comprend une viranda, deux pièces un hall, une salle de bain et une cuisine, un studio composé de deux pièces, d'une surface couverte de 37.80 mètres carrés et un garage d'une surface de .32.19 mètres carrés. L'immeuble est limité dans l'est par la rue Alekhouen issue de la rue Elbalebel d'où l'entrée à la propriété à l'ouest par Mohamed Abida au sud par Hammadi Elmanaa et hédi ben Amor chacun dans une secte, et au nord par Hédi ben Slima.

Mise à prix : elle est estimée à cent soixante trois mille trois cent soixante et onze dinars 500 millimes (163.371d.500): frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi vingt six Août deux mille vingt (26/08/2020) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à Sfax 4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS, à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges-Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix-ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire. irrévocable.-Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent soixante trois mille trois cent soixante et onze dinars 500 millièmes (163.371d.500). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00886VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Souhail Jegham

Avocat

2 Bis Rue d'Argentine Immeuble Argentina 4ème étage Belvédère 1002 Tunis

Poursuivant : BH Bank représentée par son Président Directeur Général, siège demeurant à son siège social : à 18 Avenue Mohamed 5 Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Rim Bent Herich Ben Mohamed Albaghdadi titulaire de CIN n°05426423 ayant élu son domicile au 502 rue de La Clinique Hammamet Nabeul, en sa qualité de caution hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Jegham Souahil, Avocat, 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble «ARGENTINA» 4ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble nommé «DAR ZMORDA» objet du titre foncier n°580895 Nabeul, qui s'agit d'une parcelle de terrain n°5 revenant à la partie saisie d'une superficie totale de 251 m² sur laquelle a été construite une villa composée d'un rez-de-chaussée un premier étage un studio et une piscine en cours de construction. Elle se situe à la Rue de La Clinique et une autre sans nom.

Mise à prix : Le prix a été fixé à trois cent trente-huit mille six cent soixante-quatre dinars (338.664,000 dinars) sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du Tribunal de première Instance de Grombalia et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : le lundi 17 août 2020 (17/8/2020) à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Grombalia.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2020401420VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement

Nomination d'un syndic de faillite

Sté service réseau électronique et ingénierie informatique SA

RC : B 24188462010

MF : MA1174314 L000

En vertu du jugement n° 106 du procès n° 100 en date du12 juillet 2018 par le tribunal du 1ére instance Manouba il a été décidé de substituer

MR chokri graiari par le MR Abdbaset Salhi en tant que syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à fournir leur titre de créance à 8 rue Lybia Lafayette Tunis dans un délai de 15 jours à partir de cette publication au JORT.

2020T00654VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suite au décès de l'associé unique et selon l'autorisation numéro 15867 délivrée par le président du Tribunal de première instance de Siliana le 17/10/2019, Mme Zohra bint Salem bin Mohammad aouni a été nommée liquidatrice de la société SIBOUR-G, une société unipersonnelle enregistrée au registre de commerce sous le numéro B12101252014, siège social situé à cité la République Siliana.

Les dettes et tout autres engagements seront soulevés au liquidateur au siège social situé à cité la république gouvernorat de Siliana, à compter de la date de la publication de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne et au journal quotidien.

2020T00656VEPA2

Décision d'ouverture des procédures de distribution des deniers selon degrés

Avis de distribution de deniers

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Monastir

Affaire de Distribution de deniers n°327/2020

Nous Raouf Bouzid juge de distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de Monastir, et suite à la requête faite par le maître Jawhar Mjirsi avocat à Monastir pour le compte de Ahmed Séghaier et compagnie, et contre le complexe touristique Hôtel Skanes El Hana représenté par son représentant légal dont le siège sis à Monastir.

Et après consignation du montant (10.503.827.602 dinars) à la caisse des dépôts et consignations, quittance n°M007180 en date du 04/02/2020, et selon attestation de dépôt en date du 11/02/2020 sous n° 01/2020.

Et selon article 465 et ce qui succède du code du CPCC

Nous décidons l'ouverture des procédures de distribution des deniers selon degrés ainsi le secrétariat du tribunal doit accomplir les procédures de publication dans le délai légal.

2020S00699VEPA2

Avis complémentaire

En vertu d'une demande de mise à jour n° 64204 déposée au tribunal foncier de Tunis par M. Mahjoub Jemaii représenté par Maître Atef Ouechtati tendant à inscrire la vente conclue suivant acte S.S.P enregistré à Tunis le 26 Janvier 2007 (Quittance n° 3638 enregistrement n° 07100346) entre M. Rchid Tekali représenté par son fils Eskander suivant la procuration légalisée au consulat général de Tunis à Lyon le 30 Novembre 2006 et le demandeur de la mise à jour et portant sur la totalité du titre foncier n° 96989 Tunis. Sachant que le demandeur de la mise à jour a perdu la procuration originale. Ainsi à partir de la date de publication du présent avis, et jusqu'à la fin d'un délai de 2 mois, sont ouverts les délais d'opposition et d'intervention contre cette demande au tribunal foncier de Tunis (10éme chambre).

2020401129VEPA2

Clôture des travaux de liquidation de la succession du dé Cujus Yamina bent Chedly Nefzi

Suivant la décision établie par le juge commissaire au seïn du tribunal de première instance de Manouba en date du 09 juillet 2020, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la succession du dé cujus yamina Bent Chedly Nefzi.

Cette décision a été approuvée par le président du tribunal par intérim qui a ordonné de clôturer le compte bancaire de la liquidation après avoir effectuer les notifications et les publications légales nécessaires.

2020401395VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Immobilière Amilcar

Société anonyme au capital 1604810 dt

Registre de commerce N° B 111481998 code fiscal 5599SAM000

Messieurs les actionnaires de la société hôtelière et immobilière Amilcar SHIA, société anonyme au capital de 1604810 dt et portant le Matricule fiscal 5599SAM000 sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 22 Août 2020 à 10 H du matin au siège de la société 29 place Med Ali Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

* Approbation des états financiers 2018 et 2019.

* Nomination des membres du conseil d'Administration pour 2020 - 2021 et 2022.

* Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 et 2021.

* Quitus aux administrateurs.

* Questions diverses

2020T00663SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Amen Santé S.A

Société anonyme au capital de 82.556.250,000 DT

Siège Social: Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges Du Lac, 1053, Tunis identifiant unique: 1126056 T

RC : B24188932009

CNSS : 311274-01

Messieurs les actionnaires de la société AMEN SANTE S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Lundi 24 Août 2020 à 09H00 à son siège social sis à l'immeuble Emeraude Center, les jardins du Lac, Les Berges

du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Augmentation du capital social de la société,

2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au capital social,

3- Délégation au conseil d'administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégation de pouvoirs au directeur général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5- Pouvoirs.

2020R01689SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAVE VITICOLE BOUARGOUB

Société Mutuelle de Base

Route de Sousse Km 47 Bouargoub 8040

ERNE: 0009482X,

MF : 9482X/A/M/000

CNSS: 16216-17

La Cave Viticole Bou-Argoub « société Mutuelle de Base» invite tous les Adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société pour l'année 2019.

L'assemblée aura lieu le Jeudi 20 Août 2020 à 09H00 du matin au siège social de la Cave, route de Sousse Km47 Bou-Argoub pour délibérer sur l'ordre de jour suivant:

1. Lecture du rapport moral de la société et le groupe pour l'exercice 2019.

2. Lecture du rapport financier de la société et le groupe pour l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports de commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

4. Approbation des opérations spéciales avec les membres du conseil d'administration et certains adhérents.

5. Discussion et débat.

6. Approbation des rapports et des comptes de la Société et le groupe pour l'exercice de l'année 2019 et répartition des résultats financiers.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration

8. Approbation des nouveaux adhérents, des renonciations et retrait des adhérents.

9. Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Remarque:

• Cette convocation est considérée comme une invitation personnelle à tous les adhérents qui ont réglé la totalité de leurs souscriptions.

• Il est à signaler que les actionnaires, désireux présenter leur candidature pour être membre du conseil d'administration, conformément aux dispositions fixées par les textes règlementaires régissant les sociétés mutuelle de base, doivent présenter leur demande écrite par lettre recommandée selon l'heure administrative de l'entreprise avant 10 jours de la date de l'assemblée générale de l'année 2019.

• La cave Viticole Bou-Argoub met à la disposition des adhérents les rapports de l'assemblée générale avant 8 jours de la date de l'assemblée générale de l'année 2019.

• L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié pour le représenter à l'assemblée générale suivant l'article 18 des statuts de la CVBA.

2020R01701SANB3

Convocation

GRANUPHOS.SA

Messieurs les actionnaires de la société GRANUPHOS.SA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 11 Août 2020 à 11h00 au siège de la société El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration.

3. Lecture du rapport général et Spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Quitus aux administrateurs sur la gestion 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

7. Renouvellement des mandats des administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R01705SANB3

Convocation

«GRANUPHOS INDUSTRIE »

Société anonyme en formation au capital de 8.917.447 dinars

Siège social: 6, Avenue du port BP 142 - 3018 Sfax - Tunisie

Messieurs les actionnaires de la société Granuphos Industrie sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 11 Août 2020 à 12h00 à l'adresse: El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant:

1. Mise à jour de la répartition du capital.

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R01706SANB3

Convocation

«GRANUPHOS INDUSTRIE »

Société anonyme en formation au capital de 8.917.447 dinars

Siège social: 6, Avenue du port BP 142 - 3018

Sfax - Tunisie

Messieurs les actionnaires de la société Granuphos industrie sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 11 Août 2020 à 11h30 à l'adresse: El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le retard de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019

4. Quitus aux administrateurs sur la gestion 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.

7. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R01707SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Echifa Immobilière

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RC : B09256472017

MF : 1545302W PM 000

Messieurs les actionnaires de la société "Echifa Immobilière" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 Janvier - Sousse, le mercredi 19 août 2020 à 11h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes de l'exercice 2019;

3. Quitus aux Conseil d'Administration ;

4. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général;

5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes;

6. Approbation des conventions réglementées, s'il y a lieu;

7. Pouvoirs pour formalités.

2020S00720SANB3

Convocation

SOCIETE INDUSTRIELLE POUR

LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES

« S I F C 0 L »

S.A. AU CAPITAL DE 1.440.000 DE DINARS ROUTE DE GABES KM 2- SFAX

Identifiant unique 004091 N

Les actionnaires de la Société INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "S I F C O L" sont priés d'assister au siège de la société le 5 septembre 2020 à dix heures 30 minutes (10h 30) du matin à l'assemblée générale ordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de la société pendant l'exercice 2019;

- Lecture des rapports spécial et général du Commissaire Aux Comptes sur le même exercice;

- Approbation des comptes de l'exercice dos le 31 décembre 2019 ;

- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Désignation du commissaire aux comptes;

- Désignation des administrateurs ;

- Questions diverses.

2020X00877SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Société NOUVELLE DE BOISSONS GROUPE - SFBT

S.A au capital de 9.020.000DT

Siège Social: Avenue Habib Bourguiba, 1110 La Momaguia

Identifiant Unique 0707419 B

N° affiliation CNSS 210385/89

Messieurs les actionnaires de la société Nouvelle de Boissons sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le Lundi 31 août 2020 à 11 H30 au siège social de la société, sis à Avenue Habib Bourguiba - 1110 La Mornaguia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Augmentation en numéraire du capital de 9 020 000 dinars à 13 020 000 dinars.

2/ Modification de l'article 6 des statuts.

3/ Mise en conformité des statuts avec le code des sociétés commerciales conformément aux dispositions de la loi n°2019/47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat d'Investissement et la Loi n°2018/52 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises.

4/ Pouvoirs à donner.

5/ Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2019, un exemplaire du procès-verbal du conseil d'administration ainsi que le projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2020401396SANB3

Société Carthage assistance et services

Société anonyme

Capital social: 850.000 Dinars

Siège social: Lot 23, Immeuble Zemni 3éme étage, Zone Urbaine Nord, Tunis 1082

Id. unique 0349608J

Sur demande des actionnaires détenant plus que la moitié du capital, les actionnaires de la Société Carthage Assistance et Services, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 19 Août 2020 à 10.00 heures à l'Hôtel LAICO TUNIS, sis avenue Mohamed V, (place des droits de l'Homme), à Tunis 1001, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Révocation du conseil d'administration de son président et du directeur général.

- Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration.

- Convocation du nouveau conseil d'administration et détermination de son ordre du jour.

- Fixation d'un programme de recouvrement des créances de la société et de sauvetage de sa situation financière.

- L'accomplissement d'une mission d'audit des actes de gestion et des états financiers.

2020401401SANB3

Convocation à l'assemblée ordinaire de la société El BOUNIANE

S.A - capital social 2.500.000 dinars

68, avenue Farhat Hached -1001 Tunis

Identifiant unique: 0001924S

Le président du conseil d'administration de la société « EL - BOUNIANE » informe tous les actionnaires de la société que la date de l'assemblée générale ordinaire a été fixée pour le Mardi 25 Août 2020 à 09H00 au siège social de la société 68, avenue Farhat Hachrd - Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des états financiers de l'exercice 2019.

3 - Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019.

5 - Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6 - Quitus aux Administrateurs.

7- fixation du montant des jetons de présence.

8 - Cooptation des Administrateurs.

9- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2010,2021 et 2022.

Cette information tient lieu de convocation officielle à tout actionnaire pour y assister ou se faire représenter légalement.

Les dossiers sont mis à leur disposition au siège social de la société.

2020401403SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Clinique générale et cardio-Vasculaire de Tunis

« C.G.C.T »

Société anonyme au capital de 5.400.000 dinars

Siège : Voie X2 Cité El Khadra 1003 Tunis

RC : B118591997

MF : 0047376/AM000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, Clinique Générale et Cardio- vasculaire de Tunis, sont convoqués, à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société, le samedi 19 septembre 2020 à 9h.30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la clinique et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

4- Approbation des opérations et conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

5- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour leur gestion de l'exercice 2019 ;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

7- Fixation du montant des Jetons de présence;

8- Délégation de Pouvoirs.

2020401405SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Clinique générale et Cardio-Vasculaire de Tunis

«C.G.C.T»

Société anonyme au capital de 5.400.000 dinars.

Siège : Voie X2 Cité El Khadra 1003 Tunis

RC : B118591997

MF: 0047376JAM000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, Clinique générale et Cardio-vasculaire de Tunis, sont convoqués, à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège de la société, le samedi 19 septembre 2020 à 11 h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Modification des numéros des articles des statuts;

2- Modification des articles 8, 9, 11, 13, 14, 25, 27, 32, 35, 37, 38, 39, 40, 41 et 42 des Statuts de la CGCT;

3- Adoption de la nouvelle version des statuts ;

4- Pouvoirs en vue des formalités.

2020401406SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SOPROVACO FEWHA

Société anonyme

I.U : 0983441N

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et annuelle qui aura lieu le 19 août 2020 à partir de 10h au siège de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée,

2- Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2018,

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018,

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

6- Quitus au conseil d'administration,

7- Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du C.S.C., et éventuellement à l'article 475 du CSC sur les conventions conclues entré les sociétés du même groupe ayant des dirigeants communs,

8- Jetons de présence alloués aux membres du conseil,

9- Questions diverses.

2020401434SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La générale des peintures et accessoires

S.A.R.L au capital de 3.460.000 dinars

Rue de la physique, Z.I ben Arous 2013

IU: 0000500R

Les associés de la société GENERALE DES PEINTURES ET ACCESSOIRES « GPA» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 03 septembre 2020 à 09 Heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus à la Gérance;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01686SRLB3

Société FRERES BEN AYED SARL

Au capital de 1.200.000 Dinars

Siège social : ROUTE GREMDA KM 2 Sfax

RNE : 0420693N

Messieurs les associés de la Société FRERES BEN AYED SARL, sont convoqués à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 21/08/2020 à Onze heures, à l'immeuble Al BADR, rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2019,

2. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019,

3. Approbation des états financiers et des comptes arrêtés au 31/10/2019,

4. Approbation des conventions régies par l'article 115 du code des sociétés commerciales,

5. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/10/2019,

6. Quitus au gérant,

7. Pouvoirs pour formalités.

2020X00873SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société fondation El Gharbi

مؤسسة الغربي

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.142.000 Dinars

Identifiant unique: 1144260 Y

Siège Social : 22 rue de l'ile de growenland les berges du lac

Messieurs les actionnaires de la société fondation el Gharbi SARL sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20/08/2020 à 09H00 heures au 04 rue ibn ennafis ZI khaireddine Le Kram, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée- générale ordinaire statuant sur les exercices 2017 et 2018 dans les délais légaux.

2. Lecture et approbation du rapport du gérant de la société au titre des exercices 2017 et 2018

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2017 et 2018.

4. Approbation des dits rapports et des états financiers des exercices 2017 et 2018.

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

7. Rémunération du gérant.

8. Approbation de nomination et fixation de sa rémunération.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2020401400SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SNIT SUD porte à la connaissance de tous les actionnaires de la tenue de son assemblée générale ordinaire le vendredi 21 Août 2020 à 9h30 au siège de la SNIT SUD sis à rue commandant Béjaoui - 3000 Sfax - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2019 et approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

2020X00887SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Rafika Bent Belgacem Ben Salah Baazaoui, titulaire de la CIN n° 1982998, déclare la perte de l'acte de propriété n°35391 du 15/07/2014 objet du titre foncier N°42344 Kairouan dénommé « Hasna » sis à délégation de Chrarda gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée sous N° 71 le 15/07/2020 par la garde nationale de Charda.

2020S00700DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Wassila Bent Mahmoud Drira avise le public qu'elle possède la totalité d'une parcelle de terrain de surface 189.5m2 sise route Tunis Km7 Sfax limité au sud par Omsaad et Wassila Jmal à l'est impasse d'où son entrée au nord Abouda Jmal et à l'ouest Mokhtar Jmal suivant un contrat de vente du 23 novembre 1999 dressé par les notaires: Ali Driss et Elyes Karray.

Que son titre de propriété est perdu et qu'elle désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maitre Turki Malek rue Slim Charfi N°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2020X00882DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Najwa Bent Taher Ben Amara Nasri avise le public qu'elle possède la totalité d'une parcelle de terrain N°10 de surface 325 m2 sise route Bechka km 14 mdes hmar Sfax limité au sud par parcelle N14 à l'est parcelle N°14 au nord impasse de largeur 6m d'où son entrée et à l'ouest impasse suivant un contrat de vente du 12 décembre 2017 dressé par les notaires Malek Turki et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'elle désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maitre Turki Malek rue Slim Charfi N°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2020X00883DIVD2

Avis

Les Héritiers de Mohamed Mohsen ben Mahmoud Bejar déclarent avoir perdu leurs titres de propriété de 2036.15 m2 situé sur la route de l'Afrane km 4 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais karray à sfax.

2020X00885DIVD2

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE
OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

BILAN

(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre

	Notes	2018	2017
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations Incorporelles	4	996 256	996 256
Amortissements		- 968 365	- 783 981
		27 891	**212 275**
Immobilisations corporelles	4	50 205 011	40 866 485
Amortissements		- 32 088 674	- 30 598 078
		18 116 337	**10 268 407**
Immobilisations financières	5	39 108 471	39 244 505
Provisions		- 12 603 901	- 11 879 273
		26 504 570	**27 365 232**
Total des actifs non courants		**44 648 798**	**37 845 914**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	187 641 274	196 590 604
Provisions		- 2 074 640	- 11 093 262
		185 566 634	**185 497 342**
Clients et comptes rattachés	7	817 370	618 716
Provisions		- 587 546	- 587 546
		229 824	**31 170**
Autres actifs courants	8	45 073 501	28 933 463
Provisions		- 4 340 346	- 3 601 421
		40 733 155	**25 332 042**
Placements et autres actifs financiers	9	51 768	51 768
Liquidités et équivalents de liquidités	10	42 415 640	81 611 134
Total des actifs courants		**268 996 841**	**292 523 456**
Total des actifs		**313 645 639**	**330 369 370**

BILAN
(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre

	Notes	2018	2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Fonds de dotation		500 000	500 000
Reserves pour fonds social	22	- 1 660 187	- 198 694
Autres capitaux propres		31 118 512	25 118 513
Resultats reportés		- 275 056 933	- 227 548 145
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		**- 245 098 608**	**- 202 128 326**
Résultat de l'exercice		**6 425 504**	**- 43 026 678**
Total des capitaux propres		**- 238 673 104**	**- 245 155 004**
Passifs			
Passifs non courants	12		
emprunts		150 841 463	150 841 463
Provisions pour risques et charges		31 722	31 722
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	101 323 281	91 105 538
Provisions pour risques et charges	14	777 712	170 915
Autres passifs courants	15	10 271 719	9 285 249
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	289 072 846	324 089 487
Total des passifs		**552 318 743**	**575 524 374**
Total des capitaux propres et des passifs		**313 645 639**	**330 369 370**

ETAT DE RESULTAT
(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre

	Notes	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	650 340 180	609 159 144
Cout des ventes	18	- 632 201 310	- 633 940 837
Marge brute		**18 138 870**	**- 24 781 693**
Autres produits d'exploitation	19	26 588 399	38 500 601
Frais de distribution		- 13 677 784	- 12 591 813
Frais d'administration		- 14 127 977	- 15 719 669
Autres charges d'exploitation	20	- 3 056 950	- 10 862 594
Résultat d'exploitation		**13 864 736**	**- 25 455 168**
Produits financiers		128 516	10 842
Charges financières		- 21 935 750	- 20 639 973
Produits des placements	21	4 832 945	3 879 653
Autres gains ordinaires		10 235 794	3 107 109
Autres pertes ordinaires		- 12 893	- 3 286 017
Resultat des activités ordinaires avant impot		**7 113 348**	**- 42 383 554**
avant impot			
Impot sur les bénéfices		**- 687 844**	**- 643 124**
Resultat des activités ordinaires après impot		**6 425 504**	**- 43 026 678**
Resultat net de l'exercice		**6 425 504**	**- 43 026 678**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
Flux de tresorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	695 504 996	651 584 365
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 734 570 022	- 682 565 126
Interéts reçus	3 149 550	2 222 268
Impots sur les benefices payés	-	-
Subvention d'exploitation reçue	10 452 971	9 868 554
Flux de tresorerie provenant de l'exploitation	**- 25 462 505**	**- 18 889 939**
Flux de tresorerie liés aux investissements		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	- 1 431 186	- 935 292
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	121 883	54 230
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	- 1 814 415
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investis	**- 1 309 303**	**- 2 695 477**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Dividendes et autres distributions	1 007 121	566 873
Encaissements provenant des emprunts	**5 000 000**	**57 000 000**
Remboursement des emprunts	- 18 438 675	- 13 896 553
Flux provenant des comptes des marchés administratifs et des fonds de contre-partie	-	10 521 170
Flux de tresorerie provenant du financement	**- 12 431 554**	**54 191 490**
Variations de trésorerie	**- 39 203 362**	**32 606 074**
Trésorerie au début de l'exercice	**81 781 159**	**49 175 085**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**42 577 797**	**81 781 159**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2020R01718BCFA5

Schéma des soldes intermediaires de gestion
(Exprimé en dinars)
Exercice clos le 31 decembre2018

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2018	2017
Ventes marchandises	445 857 477	cout d'achat des marchandises vendues	433 983 101	**Marge commerciale**	**11 874 376**	**- 21 656 298**
Revenus	204 482 703					
Production stockée	-	Destockage de production	105 386			
Total	**204 482 703**		**105 386**	**Production**	**204 377 317**	**189 769 312**
Production	204 377 317	Achats consommés	198 112 823	**Marge/coût de matière**	**6 264 494**	**- 3 125 395**
Marge commerciale	11 874 376					
Marge sur coût de matière	6 264 494					
Subvention d'exploitation	15 179 665					
Total	**33 318 535**	Autres charges externes	**3 593 065**	**Valeur ajoutée brute**	**29 725 470**	**- 18 269 762**
Valeur ajoutée brute	29 725 470	Impots et taxes	1 004 535			
		Charges de personnel	21 104 841			
Total	**29 725 470**		**22 109 376**	**Excedent brut d'expl**	**7 616 094**	**- 41 419 884**
Excedent brut d'exploitation	7 616 094	Autres charges ordinaires	- 50 151			
Autres produits ordinaires	21 644 528	Charges financières	27 006 195			
Produits financiers	10 031 907	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	5 223 136			
		Impôts sur le resultat ordinaire	687 845			
Total	**39 292 529**		**32 867 025**	**Resultat des activités ordinaires**	**6 425 504**	**- 43 026 678**